Modèle de formulaire



**ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN, DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS**

**ET DES PARLEMENTS DE RÉGION ET DE COMMUNAUTÉ DU 9 JUIN 2024**

Acte de notoriété

Commune :Insérez le texte ici.

Madame, Monsieur le Président du bureau principal de circonscription ou de collège,

Conformément à l’article 116 §4 du Code électoral,[[1]](#footnote-1) les candidats qui souhaitent utiliser un autre nom que celui connu au Registre national pour la mention sur le bulletin de vote pour les élections simultanées du 9 juin 2024 doivent joindre un acte de notoriété à leur acte de présentation.

Par la présente, je confirme que :

Nom : ………………………………………………………………………………………..  
ayant pour numéro de Registre national ……………………………………..………………………………………………………………………………………..

candidat(e) sur la liste ……………………………………………..……………………………………………………………………………………………

pour l’élection de …………………………………………………………………………………………………………………………………..

* s’est présenté(e) à l’administration communale et a soumis les documents d’identité et pièces justificatives nécessaires afin de démontrer l’utilisation du surnom …………………………………………………………………………...
* s’est présenté(e) à l’administration communale accompagné(e) d’un témoin ………………………………………………………………(nom) qui a confirmé l’utilisation du surnom ………………………………………………………………………………………………………………………... .

(Biffer ce qui n’est pas d’application)

Le bourgmestre,

1. Art. 116 § 4 du Code électoral: L’acte de présentation indique, en ce qui concerne les candidats, le nom et les prénoms tels que mentionnés au Registre national des personnes physiques, le cas échéant le prénom , attesté par un acte de notoriété établi par un juge de paix ou un notaire, sous lequel les candidats souhaitent se présenter, la date de naissance, le sexe, la profession, la résidence principale et le numéro d'identification visé à l'article 2, alinéa 2, de la loi du 8 août  
   1983 organisant un Registre national des personnes  
   physiques. [↑](#footnote-ref-1)